

DÉCISIONS de la 1^{re} Assemblée de l'unité de négociation
du Centre Académique Fournier
tenue le mardi 17 octobre 2023 à 18h00
par vidéoconférence

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01.01 Que l'ordre du jour suivant soit adopté :

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Adoption d'un procès-verbal
- 3- Cotisation au régime des rentes (RREGOP) pour les TES
- 4- Exercice d'équité salariale
- 5- Mise sur pied d'un comité santé et sécurité au travail
- 6- Protection des renseignements personnels
- 7- Sujets divers
 - 7.1 Réflexion sur la manière de prévenir la violence faite aux adultes

ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL

01.02 Que le procès-verbal de la 1^{re} Assemblée d'unité de négociation du Centre académique Fournier tenue le 8 juin 2022 soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 20 octobre 2023, auquel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.

COTISATION AU RÉGIME DE RETRAITE (RREGOP) POUR LES TES

01.03 Que l'Assemblée d'unité de négociation CAF accepte de modifier les clauses pertinentes de la convention collective du CAF afin de régulariser la cotisation des membres TES au RREGOP.

EXERCICE D'ÉQUITÉ SALARIALE

01.04 Que l'Assemblée d'unité de négociation CAF mandate Caroline Brodeur et Daniel Chartrand comme représentants syndicaux de l'Alliance pour les fins du comité d'équité salariale visant à évaluer les nouveaux postes de sexologue et de kinésiologue.

MISE SUR PIED D'UN COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

01.05 Que l'Assemblée d'unité de négociation CAF accepte la création d'un comité SST au CAF et d'effectuer l'intégration des modifications pertinentes à la convention collective, conformément à la nouvelle mouture de la LSST.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

01.06 Que l'Assemblée d'unité de négociation CAF mandate Caroline Brodeur et Daniel Chartrand afin de s'assurer de la mise en place des mesures de protection des renseignements personnels au sein du CAF conformément à la Loi 25.

